



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: DRA-AF/AMCOMET-2

GENÈVE, le 30 août 2012

Objet: Invitation à la deuxième session de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie, Victoria Falls, Zimbabwe, 15-19 octobre 2012

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la première Conférence des ministres responsables de la météorologie en Afrique (Kenya, avril 2010) à l'issue de laquelle les participants ont établi, par la Déclaration ministérielle de Nairobi, la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) en tant que mécanisme de haut niveau destiné à favoriser le développement de la météorologie et de ses applications en Afrique. La Déclaration prévoit que l'AMCOMET doit avoir lieu régulièrement et, au moins, une fois tous les deux ans.

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission de l'Union africaine a confirmé la tenue, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Zimbabwe, de la deuxième session de l'AMCOMET à Victoria Falls, du 15 au 19 octobre 2012. Cette session est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Commission de l'Union africaine, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Gouvernement du Zimbabwe. Veuillez noter par ailleurs que tous les ministres chargés de la météorologie en Afrique ont été invités.

La deuxième session de l'AMCOMET comportera deux segments:

- Le segment expert (15-17 octobre) qui réunira des experts techniques, de préférence les chefs/directeurs des Services météorologiques nationaux des différents pays représentés, lesquels élaboreront un rapport à l'intention des ministres;
- Le segment ministériel (18-19 octobre) réunissant les ministres chargés de la météorologie dans les pays d'Afrique.

Les participants à la deuxième session de l'AMCOMET examineront notamment l'Acte constitutif et le Règlement intérieur de la Conférence ainsi que le projet de Stratégie africaine en matière de services météorologiques et climatologiques, afin de donner suite à la Déclaration ministérielle de Nairobi et comme il en a été décidé lors du Sommet de l'Union africaine. Par ailleurs, ils débattront de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) en Afrique. Vous recevrez prochainement le programme détaillé ainsi que les documents de la session.

Aux: Représentants permanents des Membres du Conseil régional I (AFR-769)

cc: Président du Conseil régional I (pour information)

Une notification officielle et une invitation à la Conférence seront envoyées à votre Gouvernement par l'intermédiaire du Ministre des affaires étrangères. À titre d'information, vous trouverez ci-joint une copie de l'invitation adressée au ministre chargé de la météorologie de votre pays.

Je vous saurais gré de vous assurer, dans la mesure du possible, de la présence de votre ministre à la Conférence et je me permets de vous suggérer d'inviter à participer à celle-ci de hauts responsables ainsi que des utilisateurs des informations et services climatologiques et météorologiques provenant d'autres secteurs socio-économiques.

L'OMM peut envisager d'accorder, sur demande, un soutien financier limité pour faciliter votre participation à la Conférence en qualité de Représentant permanent de votre pays auprès de l'Organisation. La priorité sera donnée aux représentants permanents dont le ministre de tutelle a accepté l'invitation à la Conférence.

Je vous remercie de votre soutien et j'espère recevoir très bientôt une réponse de votre part.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)  
Secrétaire général